

Paris le 11 Mars 1933

Contrôle des Etrangers.

Monsieur le Député,

Par lettre en date du 21 Février dernier, vous avez bien voulu appeler mon attention sur M. Nicolas de Roerich et ses deux fils Georges et Svetoslav, résidant tous trois à Calcutta, qui sollicitaient le renouvellement, les deux premiers des passeports français dont ils bénéficiaient et le troisième du certificat d'identité dont il était muni.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en égard à votre bienveillante intervention, le Consul de France à Calcutta a été autorisé télégraphiquement à renouveler les titres dont il ~~s'agit~~ s'agit./.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, les assurances de ma haute considération,

(signé) amitiés,

Paul Boncour.

A Monsieur E. Soulier  
Député de Paris  
8 rue Victor Massé  
Paris 9<sup>e</sup>



Pour copie conforme:

*Georges Chklaver,*  
*Docteur en Droit*